



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 290 Octobre 2011 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur P705187

LA MAIN DANS LA MAIN A 30 ANS



Bon anniversaire !

Un premier numéro : « Notre groupe s'est fixé comme objectif de vous renseigner et de vous informer sur vos droits, de vous soutenir et de vous aider dans le respect de tous (...), de vous tenir au courant de toutes les actions que nous serions amenés à entreprendre... (édito du n°0, Pâques 1981).

Un nom fort de sens: « La Main dans la Main » (cave de juin 1981). C'est la force de se rassembler.

Un défi quotidien : Créer un outil d'information sur l'actualité politique, socio-économique qui touche au plus près la vie des plus pauvres.

Un outil d'expression où les plus pauvres parlent de ce qu'ils vivent. Un outil qui permet la prise de conscience des injustices. Un outil de solidarité qui invite le lecteur à partager nos valeurs, nos questionnements et nos actions.

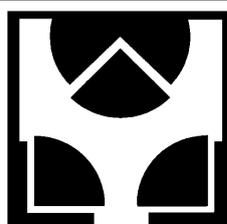
Dans ce numéro, vous pourrez vous plonger dans l'histoire du journal. Et surtout, nous avons mis à contribution les lecteurs pour qu'ils écrivent ce qu'ils perçoivent du journal.

Fabien Lardinois

EDITORIAL

N° 290

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : IBAN BE 67 0013 3858 9357

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 290
Octobre 2011

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Inter-régions** **2**
 - La main dans la main **2**
 - Un lien qui nous rassemble **3**
 - Etre informé **3**
 - Tenez bon dans ce sens **4**
 - Un témoin modeste et fidèle **5**
- **Nos droits** **6**
 - Le certificat énergétique
- **La page des enfants** **7**
 - L'histoire d'un tout petit oiseau
- **Petites nouvelles**
- **Ça se passe** **8**

INTER-RÉGIONS

L'HISTOIRE DE "LA MAIN DANS LA MAIN"

Un moyen que se sont donnés les plus pauvres pour se faire entendre

CRÉER NOTRE JOURNAL

Il y a 30 ans, des femmes et des hommes qui déjà se réunissaient en caves à Namur, ont décidé de créer un journal. Un outil qui permette l'expression et le rassemblement des familles les plus écrasées par la misère.

"La main dans la main", ce n'est pas seulement le journal de l'association LST mais c'est aussi et d'abord le lieu d'expression d'une population décidée à participer à la construction de la société en se faisant entendre.

NOS OBJECTIFS

Les phrases qui suivent, extraites des tout premiers journaux, expriment très clairement pourquoi et comment le journal a vu le jour.

"Nous sommes des hommes et des femmes qui en avons assez d'être rejetés et de vivre la misère et l'injustice. Nous nous mettons ensemble pour combattre cette injustice."

"C'est important d'aller chercher les plus faibles, parce que les plus pauvres, ce n'est pas nous: c'est ceux qui ne se font pas connaître.

Il faut les rejoindre, mais c'est difficile. C'est ce qu'on va essayer de faire avec un journal.

Dans ce journal, on va faire circuler les informations entre les quartiers en disant ce qu'on fait et qui on est. Mais pour rejoindre les plus pauvres on va le donner à la main, à des gens à des familles qu'on connaît. En leur donnant, on leur explique qui on est, ce qu'on fait et ce qu'il y a dans le journal.

On va demander aux familles si elles veulent écrire quelques chose dans le journal.

Ce qui est important pour nous et qu'on veut dire, sera écrit."

A travers la lecture de ces quelques lignes, nous retrouvons les grands objectifs du journal.

Un outil d'expression, qui se fait l'écho de notre parole. Dire qui on est, ce qu'on vit, nos combats et notre volonté de s'en sortir.

Un outil d'information, sur les actions menées par le mouvement, sur nos droits, sur les sujets d'actualité politique, sociale et économique qui nous touchent de près...

Un outil de prise de conscience critique des situations d'injustice et d'exploitation. Qui per-

En 30 ans, ni le titre, ni le logo n'ont changé car ils gardent tout leur sens encore aujourd'hui.

Au cours des ans, des familles habitant Dinant, Couvin, Tubize, Andenne, Ciney, Marche, Jemelle... ont rejoint la dynamique et l'équipe de rédaction du journal pour faire écho des combats qu'elles mènent dans leur région.

Bien sûr au niveau de la mise en forme et de la diffusion les choses ont évolué mais les objectifs de base restent les mêmes. Le journal "La main dans la main", est un outil qui veut rendre à la parole des plus pauvres la place qu'el-

le mérite. Depuis 30 ans, dans chaque journal publié, une petite phrase invite le lecteur à partager sa lecture pour que cette parole puisse circuler et être entendue: "que celui ou celle qui sait lire, lise et partage ce journal avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à lire".

TRENTE ANS APRÈS...

Trente ans plus tard, nous publions le 290ème numéro de "La main dans la main".

Le Journal est aujourd'hui imprimé à plus de 1000 exemplaires et envoyé un peu partout en Belgique mais aussi dans plus de 30 pays à l'étranger.

Les témoignages de lecteurs publiés dans ce numéro "Spécial 30 ans", montrent une fois de plus toute l'importance du journal "La main dans la main".

L'équipe du journal souhaite poursuivre son travail : continuer à **relever le défi de la parole des plus pauvres**.

Longue vie au journal !

Chantal Cornet



met de rendre publique une réflexion sur la pauvreté qui analyse les mécanismes et les causes qui la produisent.

Un outil de rassemblement, de solidarité et de mobilisation

UNE LONGUE HISTOIRE

Le numéro 0 voit le jour à Pâques 1981. En juin de la même année, les participants aux caves lui donnent un nom "La main dans la main", comme le symbole de la force du rassemblement que l'on va distribuer de la main à la main pour aller rejoindre les personnes les plus écrasées par la misère.

INTER-RÉGIONS

UN LIEN QUI NOUS RASSEMBLE

30 ans déjà !

« La Main dans la Main », pour moi, est un lien qui nous rassemble, qui nous informe, qui me donne des nouvelles de mes amies et amis. Oh ! Ce ne sont pas les quotidiens que l'on trouve habituellement dans tous les kiosques !

C'est tout simplement notre journal d'information, de rassemblement, dans lequel on se retrouve, nous les plus pauvres. J'y reçois des nouvelles de ceux que je ne vois pas souvent.

Le journal montre aussi combien la misère et la pauvreté sont en constante évolution. Quand on lit « La Main dans la Main », c'est assez clair.

Nous n'avons pas besoin de lire des gros quotidiens qui ne parlent pas ou très peu de nous ! A travers notre journal, on peut y lire la détresse des familles. On peut y lire notre combat, notre lutte contre la pauvreté et contre la misère. Et cela nous unit.

J'espère qu'après cette lecture nos politiciens seront interpellés.

La page des enfants est très importante. Quand j'allais à l'école primaire, LST n'existait pas encore. Sinon j'y serais sûrement allé. Cela m'aurait bien aidé.

Il y a aussi la page de bonnes infos ("Nos droits"), celle de Philippe, qui est très importante pour nous guider dans nos diverses démarches d'aide pour chercher un logement par exemple, ou d'autres démarches dans diverses administrations (RIS, chômage,...) ou pour nos enfants.

Je tiens encore à m'exprimer. Il n'est point besoin d'être historien pour affirmer que depuis des siècles, la pauvreté a toujours été présente dans l'histoire de l'humanité.

Mais à diverses époques, il y avait peu de moyen pour lutter contre la pauvreté.

A ce jour, alors qu'il y a beaucoup plus de moyens, alors qu'il y a beaucoup plus d'argent, il y a de plus en plus de pauvres ! Je pense qu'il y a un vrai manque de volonté politique.

Donc l'humble historien que je suis essaie d'expliquer l'existence de la pauvreté et conclut que la misère est inutile !

On peut trouver tout ça dans notre journal. Ce sont nos histoires, celles des plus pauvres. Et cela nous appartient.

C'est clair ! Nous devons rester solidaires et unis pour lutter contre la pauvreté qui nous poursuit.

Doit-on la laisser en héritage à nos petits-enfants et à nos arrière-petits-enfants ? Restons optimistes et battons-nous !

Albert Harte

ETRE INFORMÉ

Un moyen de communication

Le journal représente un moyen de communication qui permet de se tenir informé de tout ce qui se passe au sein du mouvement. Que cela soit par des témoignages de familles vivant des situations difficiles ou par des articles de réflexions collectives sur un sujet précis et les actions menées par le mouvement.

Je trouve que le journal est varié. On y retrouve des articles de témoignages, de vécu mais aussi de réflexion sans oublier la page des enfants qui est toujours sympathique et la rubrique « Nos Droits » qui nous informe sur différents domaines.

J'ai déjà fait partie de l'équipe journal et on se rendait chez les familles à deux pour les interviews. On ressent le combat des gens. On retranscrivait ensuite l'interview qu'on retravaillait en équipe et puis, on faisait relire à la personne concernée pour savoir si elle est d'accord avec ce qui était écrit.

Le journal nous permet de prendre conscience que la pauvreté existe et que des personnes se battent pour que cela n'existe plus et pour améliorer leur vie au quotidien.

Alain Jeukens



INTER-RÉGIONS

TENEZ BON DANS CE SENS

ouvrir les portes d'un partage fraternel

Ai-je bien compris la demande de la rédaction de La Main dans la Main ?

J'y vois une double question portant exclusivement sur la problématique des soins de santé : d'une part, comment percevez-vous nos articles à ce sujet ? D'autre part, comment réagissez-vous après en avoir pris connaissance ?

MA PERCEPTION ?

Pour être sincère, je dirai que le thème des soins de santé ne me semble pas primordial dans le projet éditorial du journal.

Je suis nettement plus frappé par son insistance à traiter des problèmes de logement ou d'emploi, par exemple.

Bien sûr, en vous lisant, il apparaît clairement qu'une difficulté en

entraîne une autre. Vous nous faites, par exemple, clairement comprendre qu'un SDF semble condamné à la fois au chômage, à la malnutrition, à un déficit culturel, à des démarches cauchemardesques, etc., etc.

Avec, bien entendu, dans toute cette cascade, la difficulté d'accès aux soins de santé.

MA RÉACTION PERSONNELLE ?

Dans un premier temps, je me donne bonne conscience à l'idée qu'en cotisant comme tout le monde à la sécurité sociale, je fais ma part.

Mais en réfléchissant au problème comme on m'y invite aujourd'hui, je virerais plutôt à la culpabilité. Sans renoncer à soulager mes bobos de bobo, je trouve tout de même mon inertie un peu moche.

Or tout le monde sait que s'en tenir à la culpabilité est strictement inutile. Il paraît même que ceux qui se culpabilisent outre mesure risquent des maladies psychosomatiques.

Cela pourrait coûter cher à la mutuelle. Et ce serait au détriment de personnes bien plus démunies que moi... Donc...

Décidément, il va bien falloir que je me réoriente.

Merci à La main dans la main de m'y avoir fait penser.

Votre (notre) journal a vraiment l'art d'ouvrir les portes du partage fraternel.

Tenez bon dans ce sens.

A.F. Rochefort

MAIN DANS LA MAIN



Laissons un instant nos soucis quotidiens,
Pour nous retrouver la Main dans la Main,
mettons dans nos coeurs la joie pour demain,
que nous donnerons à tous nos enfants

Lorsque nous penserons à eux,
nous nous souviendrons tout le long du chemin.
Qu'il n'y avait qu'un coeur,
qu'il n'y avait qu'un lien
Quand nous nous tenions main dans la main,

filles et garçons, tenez dans vos mains,
la joie et l'amour du monde de demain,
nous comptons sur vous pour faire régner,
la paix et l'amour dans ce monde troublé

nous comptons sur vous car nous, nous
n'avons pas su faire un monde à votre image.

M.R. le 26 09 2011 Namur

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

INTER-RÉGIONS

UN TÉMOIN MODESTE ET FIDÈLE

***Pour nos enfants et petits enfants,
nous ne pouvons baisser les bras***



Il y a trente années que le journal « La Main dans la Main » est pour qui le reçoit ou le partage un témoin modeste et fidèle. Il témoigne de l'action quotidienne du mouvement LST, de ses militants, de ses permanents et des familles dont il est le porte-parole.

Tous ces hommes et femmes, tous ces jeunes et ces enfants qui donnent vie au mouvement et qui refusent de se résigner devant les injustices sociales qui sont les vraies causes des situations de grande pauvreté et de misère.

Cette humble petite gazette me fait penser à ce que furent les toutes premières publications syndicales, il y a plus d'un siècle: une expression forte et sans concession de la dignité réelle et souvent bafouée des travailleuses et des travailleurs et de leurs familles.

Cette même expression se retrouve aujourd'hui dans le journal « Main dans la Main » et dans les actions de LST.

Refuser d'être écrasé par des situations de misère, refuser de considérer comme inévitables le mal-logement, l'absence d'emploi convenable, les inégalités scolaires, la difficulté de préserver sa santé et celle de ses enfants tout cela a fait partie de la lutte des syndicalistes au 19ème siècle.

Ce refus est également au cœur de l'action de LST et de ses militants en ce début de 21ème siècle. Aujourd'hui encore et sans doute plus que jamais c'est une multitude infinie de gens qui sont écartés de l'accès à toutes les ressources nécessaires à une existence digne et humaine.

En tant que militant syndical, je me sentirais en situation de trahison des racines du mouvement ouvrier si nos actions syndicales aujourd'hui oubliées ou même estompées la situation des plus pauvres parmi les travailleurs.

Parmi les revendications fortes qu'il nous faut porter, il y a l'exigence

d'un emploi convenable pour toutes et tous et singulièrement pour les jeunes. L'exigence de l'emploi est liée à celle de l'accès à l'éducation et à la formation. Nous n'avons sans doute pas le choix de résister ou non.

Si nous ne parvenons pas à nous ancrer dans la conviction de l'impérieuse nécessité d'une société juste et solidaire et si nous ne travaillons pas à la création de cette société, nous risquons d'assister à l'érosion de nos démocraties.

Pour nos enfants et petits enfants, nous ne pouvons baisser les bras, nous devons garder une capacité forte d'indignation et de refus de la misère sous toutes ses formes !

Merci à « Main dans la Main » de nous le rappeler à temps et à contre-temps...

J-M. LEFEBVRE, Président fédéral,

CSC Namur-Dinart

NOS DROITS

LE CERTIFICAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Depuis le 1^{er} juin 2011, le propriétaire qui souhaite mettre un logement en location doit disposer d'un certificat de performance énergétique (certificat PEB)

Il s'agit d'une sorte de carte d'identité énergétique du logement.

Ce certificat indique la consommation d'énergie théorique du logement, c'est-à-dire ce qu'il est censé consommer compte tenu de son état (systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire, isolation du bâtiment, éclairage naturel, impact sur l'environnement, émissions de CO₂) et de conditions d'utilisation « standard ».

Un peu comme les électroménagers qui indiquent leur consommation d'énergie : A+, AA+, etc. Pour les logements, cela va de A (très bonne performance énergétique), B, C, ... jusque G pour les bâtiments les plus énergivores.

Ce certificat est obligatoire pour tout propriétaire qui souhaite louer un logement (maison, appartement, kot, studio) à partir du 1^{er} juin 2011.

Pour les contrats de bail déjà en cours au 1^{er} juin 2011, le locataire ne peut exiger du propriétaire qu'il lui communique le certificat PEB.

Ce certificat PEB est un document officiel délivré par un certificateur agréé par la Région wallonne,



qui viendra examiner le logement sur place.

C'est le propriétaire qui doit faire les démarches, dont il ne peut répercuter le coût sur les locataires !

Le certificat a une durée de validité de maximum 10 ans.

Le propriétaire qui ne dispose pas d'un certificat valable s'expose à une amende de 2 euro € par m³ de volume construit, avec un minimum de 250 euro.

L'idée est de permettre au propriétaire d'être mieux informé sur les qualités de son logement... et de l'inciter à faire les travaux nécessaires au besoin.

L'idée est également de permettre au candidat locataire de comparer les qualités énergétiques des logements qu'il visite pour choisir celui qui lui convient le mieux.

L'effet pervers évident est qu'une quantité importante des logements à faible coût ont une qualité énergétique mauvaise voire très mauvaise.

Or le certificat PEB n'impose pas au propriétaire de faire des travaux. Celui-ci reçoit seulement des recommandations et des informations sur les primes existantes.

Cela ne risque donc malheureusement pas de changer grand-chose pour de nombreuses familles qui cherchent à se loger pour un loyer pas trop élevé.

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
15 novembre à 20h00
29 novembre à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 11h
Caves le 28 novembre 2011 à 20h

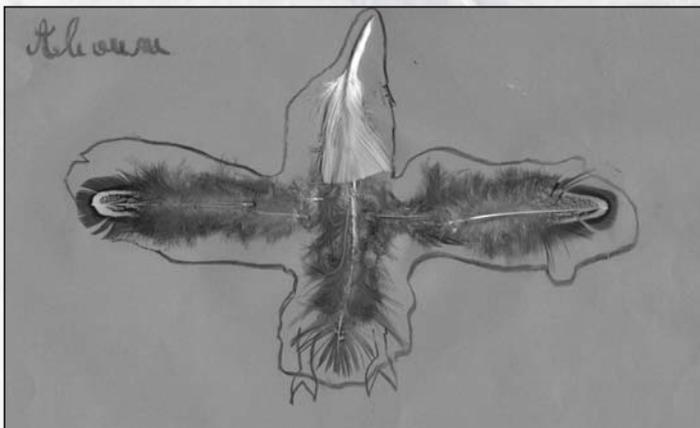
A ANDENNE

Le mardi :
8 novembre à 20h00
22 novembre à 20h00

DES ENFANTS DE NAMUR

L'HISTOIRE D'UN TOUT PETIT OISEAU

*Sur terre, il faisait froid.
Pas de feu pour réchauffer les hommes.
C'est un tout petit oiseau qui a eu le courage
d'aller chercher le feu au ciel. Il est redescendu avec une braise
sur son dos. Mais arrivé en bas, le pauvre n'avait plus aucune
plume, elles avaient toutes été rôties par la braise.
Alors pour le remercier, il fut nommé le petit roi, le roitelet et
chaque oiseau lui donna une de ses plumes pour le rhabiller.
C'est depuis lors que le roitelet a des plumes
de toutes les couleurs et de toutes les tailles.
Et que nous avons du feu pour nous réchauffer.*



Et voici deux oiseaux, un loup et un lapin qui ont eu aussi reçu des plumes par Alioune, Assia, Yvan et Wendy.



ÇA SE PASSE

Namur, Philippeville et Rochefort

Le mois d'octobre est souvent un mois très riche en activités.

Du 2 au 14 octobre : la quinzaine de l'égalité des chances à Rochefort

La commune de Rochefort organise en partenariat avec les associations qui travaillent sur le terrain une quinzaine de l'égalité des chances. Les militants de LST y participent pour y rendre présentes les problématiques liées à la pauvreté et à la grande pauvreté.

Nous étions particulièrement présents lors de la journée d'ouverture, le dimanche 2 octobre, à Rochefort (la soupe aux cailloux), le mardi 4 octobre à Jemelle pour l'animation de l'atelier « Préjugés », le lundi 10 octobre à Rochefort pour l'atelier « Accès à l'aide sociale, des droits pour tous ? » et le vendredi 14 octobre pour la fête de clôture de la quinzaine.

Plus d'info de la quinzaine sur le site www.rochefort.be/news.

Le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère

Il s'agit d'une réflexion croisée entre deux journées symboliques : le 18 octobre, journée mondiale de l'alimentation et le 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère. Cette année, sous la houlette d'Associations 21, les mouvements ATD et LST invitent les associations actives dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation durable à partager leurs points de vue et expériences, dans une volonté commune de promotion des droits humains, au Nord comme au Sud de la planète.

Matinée : échanges entre associations

Les associations et personnes intéressées croiseront points de vue et expériences, en vue de construire une grille

d'analyse commune et de dégager quelques éléments « clés » à mettre en avant dans l'évaluation des politiques visant la « durabilité ».

Ainsi, dans la continuité d'une réflexion sur la conditionnalité des droits, le collectif des associations partenaires du suivi du Rapport Général sur la Pauvreté souhaite questionner une ambiguïté fondamentale dont sont victimes les plus pauvres : pourquoi le droit, censé garantir la dignité et l'égalité pour toutes et tous, génère-t-il si souvent le contraire dans son application au quotidien ?

Qu'il s'agisse « d'inclusion sociale » ou de politique agricole, les exemples abondent. On pense notamment à l'accaparement des terres... La légalité n'est pas toujours légitime ! A partir de ce constat, quelles propositions la société civile peut-elle formuler pour fonder la société sur un autre type de développement ?

Après-midi : Rencontre avec les parlementaires wallons et commémoration. Sur la base des réflexions issues des ateliers du matin, une rencontre est prévue avec les parlementaires wallons. Ensuite, nous accompagnerons les militants de LST et de ATD pour un appel devant la dalle aux victimes de la misère.

Le 22 octobre : après-midi de réflexion à Philippeville, organisée par écolo sur l'habitat permanent dans les campings. Comment améliorer les conditions de vie dans les campings et domaines ?

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Isabelle, Jean-Marc, Philippe,
les enfants de la bibliothèque de rue et l'équipe
de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien : 15,00 Euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
de la Fédération Luttes-Solidarités-Travail
asbl
27, rue Pépin - 5000 NAMUR
Tous les dons de plus de 40,00 Euros
sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR - LUXEMBOURG)
avec comme mention :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél. : 0479/28 90 57
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :
Fabien Lardinois
Rue de l'Escaloperie, 1
7040 QUEVY-LE-GRAND
Tél. : 065 88.59.50 - 0479/28.90.57

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

**N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...
Bonne lecture**

Avec le soutien
de la Communauté française
(Ministère de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne
(direction générale de l'économie et de l'emploi)

PETITES NOUVELLES

A Lernes

NAISSANCE

Le 29 septembre 2011, une petite Fransesca est née chez Laura Verbeke et Eddy Ghysselinck. Félicitations aux parents et à Sabine sa grande soeur.

A Namur

Ce 4 octobre 2011, un petit Arno est né chez Guillaume Lefebvre et Valérie Graindorge. Nous lui souhaitons bon vent entouré de ses soeurs Zoé et Emy et de sa famille.